

## Communication à la commune de Forest

Bruxelles, le 8 mai 2020

### **Covid-19: retour à la normale des services de Bruxelles-Propreté**

#### **Rétablissement de l'ensemble des services de Bruxelles-Propreté**

Comme nous vous l'avons précédemment communiqué, la crise du Covid-19 a entraîné des perturbations dans les missions de Bruxelles-Propreté, notamment dans la collecte des sacs bleus et jaunes.

Bruxelles-Propreté est aujourd'hui en mesure de rétablir l'ensemble de ses services de collecte, au calendrier habituel.

#### **Collecte séparée de tous les sacs bleus et jaunes en matinée**

A partir du lundi 11 mai, tous les sacs bleus et jaunes seront ainsi collectés à nouveau séparément et en matinée en Région bruxelloise. Ces sacs seront envoyés au centre de tri (Recyclis) en vue de leur recyclage.

La collecte des sacs blancs sera également assurée en matinée, comme normalement.

**A Forest, comme dans toute la Région, tous les sacs (blancs, bleus, jaunes, orange, verts) doivent donc être sortis aux jours et heures habituels de collecte (plus d'infos sur [www.bruxelles-proprete.be](http://www.bruxelles-proprete.be)).**

Pour faciliter le travail des équipes de collecte et garantir la propreté des rues, il est impératif que les règles habituelles soient respectées :

#### Sacs-poubelles

- Sortir ses sacs poubelles le bon jour, à la bonne heure (plus d'infos sur [www.bruxelles-proprete.be](http://www.bruxelles-proprete.be)).
- Bien fermer les sacs.
- Placer les sacs le long de sa façade.
- Ne pas dépasser 15 kg par sac.

## Cartons

- Les cartons doivent être pliés, empilés et ficelés afin que nos équipes puissent vous en débarrasser facilement et sans danger.

## **Les bons gestes civiques à garder**

Bruxelles-Propreté demande à tous les citoyens de respecter l'espace public.

- Les gants et les masques doivent être jetés dans les sacs blancs.
- Ne jetez pas dans la rue vos mégots, mouchoirs et masques usagés, canettes, emballages et autres déchets. Il y a de fortes chances qu'une poubelle publique se trouve à proximité. A défaut, pensez à garder votre déchet avec vous jusqu'à la maison où vous pourrez vous en débarrasser.
- Ramassez les déjections de votre chien. Pensez à vous munir d'un sac pour les ramasser.
- Certains déchets sont particulièrement nuisibles pour l'environnement, comme les petits déchets chimiques ménagers. Portez-les au Recypark. Ou mieux, déposez-les au PROXY CHIMIK (plus d'infos sur [www.bruxelles-proprete.be](http://www.bruxelles-proprete.be)).

Bruxelles-Propreté rappelle à la population que des amendes sont prévues en cas d'infraction aux règles en matière de propreté publique.

En ces temps particuliers, la Direction remercie plus que jamais ses équipes, ainsi que les habitants pour leur souplesse, compréhension et collaboration.